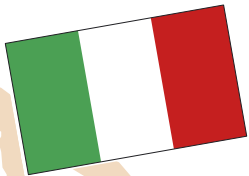


APJNV

"Découverte de l'Italie" 11-16 ans

Semaine du 22 au 28 août 2005

En route for Merone
Venez découvrir les richesses
de la Lombardie.



Hébergement

sous tentes
Centre sportif de MERONE



Départ

le lundi 22 août 2005
Rendez-vous 9h
à la salle des jeunes
Retour le dimanche 28 août 2005
18 h à la salle des jeunes
Horaires à confirmer

**Réunion le 4 août à 17h
à la salle des jeunes**



Au programme

Découverte de l'artisanat local
(saboterie et teinturerie)
Piscine
Rencontres sportives
avec les jeunes de MERONE
Rencontre détente
avec visite de MILAN
Sortie bateau sur le lac de COME
Montée en funiculaire
Rollerskate ou balade
autour du lac Eupilio
Canoë
Et bien d'autres activités



Sommaire

APJNV P. 2

Edito P. 3

Travaux P. 4

infos mairie... P. 5

Associations..... P. 8

...

inscription

Tous les jours de 14 h à 17 h
Le mercredi de 10 h à 12 h
A l'APJNV
RDC Mairie de Noyarey
04 76 53 73 74

indispensable

pour pouvoir partir :
Carte Nationale d'Identité
Autorisation de sortie du territoire
Feuille E111 (sécu)
Documents devant être fournis
avant le vendredi 22 juillet 2005

Tarif 190 euros

Noyarey bouge, les projets avancent !

14 avril



La première pierre de l'EHPAD

La période estivale est toujours pour chacun d'entre nous une trêve bienvenue ; l'occasion de faire aussi le point sur le travail accompli au cours des premiers mois de l'année. 2005 est une année décisive, concrétisant le lancement d'importants projets pour notre commune. Ainsi, le projet architectural de la nouvelle école maternelle a été arrêté par le conseil municipal le 17 mars dernier, et les travaux qui débuteront en septembre prochain seront achevés avant la rentrée 2006. Dans le parc des Biches, après l'aménagement du réseau d'eau en mai, le bâtiment de l'EHPAD va, lui aussi bientôt sortir de terre : après la pose de la première pierre, l'installation récente de la grue permet la mise en route des importants travaux de gros œuvre. Avec cet équipement nous allons pouvoir offrir à nos anciens un cadre exceptionnel pour traverser cet âge de la vie dans les meilleures conditions. C'est une réalisation qui me tient particulièrement à cœur, peut-être parce que j'ai grandi ici et partagé ma vie avec ceux qui sont aujourd'hui nos aînés et pour qui j'ai toujours eu beaucoup de respect.

C'est la raison pour laquelle j'ai également défendu avec beaucoup de vigueur et de ténacité le projet de l'hospitalisation à domicile afin que notre commune bénéficie enfin des services mis en place par le CHU de Grenoble. Nous attendions depuis près de 10 ans cette bonne nouvelle. Les incohérences de la gestion hospitalière et en particulier le déficit des crédits nécessaires à la mise en place d'une vraie politique hospitalière, accessible à tous et partout en France a largement entravé la concrétisation de ce dossier. Beaucoup d'entre vous m'ont interrogé sur le sens du courrier qui vous a été adressé par le député et dont certains éléments polémiques étaient vraiment déplacés. Car ce qui me paraît important, c'est que les élus annoncent la mise en place des dispositifs lorsqu'ils sont opérationnels ; ce qui n'était pas le cas dans le courrier élaboré en 2004. Mon irritation de ne pas voir ce dossier déboucher était d'autant plus légitime que je connaissais la détresse d'une famille nucléotaine qui avait besoin de ce dispositif et qui malheureusement n'a pas pu en bénéficier.

Si je me permets de revenir aujourd'hui sur ce dossier c'est que le directeur du CHU, Monsieur Bastar m'a confirmé officiellement l'extension du périmètre de l'hospitalisation à domicile à la commune de Noyarey. Notre ténacité aura donc été payante. Espérons maintenant que ce service public opérationnel depuis trois mois soit parfaitement efficace pour prendre en charge les Nucléotains les plus fragiles car affectés par la maladie ou un accident. Ne réclament-ils pas la plus grande attention de l'ensemble de la communauté ?

Dans un domaine bien différent des transports en commun, notre ténacité est aussi récompensée, puisque la desserte de la place Victor Tat sera bientôt assurée par la ligne 56, et ce après de longues négociations sur un dossier difficile et coûteux. Les derniers points techniques auront été bouclés fin juin car deux hypothèses restent en lice : soit la mise en place d'un minibus soit d'un bus traditionnel nécessitant une circulation alternée sur une partie de la rue du Taupas.

Comme je vous l'avais annoncé par courrier, j'ai proposé par solidarité, l'accueil des gens du voyage sur notre commune à titre provisoire et pour une durée de 15 jours. Décision difficile que j'ai prise en concertation avec les adjoints et les services de l'Etat chargés d'assurer la sécurité. J'ai rencontré les représentants de cette communauté fin mai mais nous n'avons pas trouvé d'accord entre leurs demandes et le terrain mis à disposition cette affaire n'est donc plus d'actualité et je remercie les Nucléotains qui m'ont apporté leur soutien dans la gestion de ce dossier particulièrement délicat.

"Bien vivre ensemble", c'est je crois le plus bel objectif que nous puissions nous fixer dans notre

village que nous aimons et où il fait bon vivre. D'ailleurs, la belle saison de l'été ne doit pas nous faire oublier les précautions à respecter pour préserver la tranquillité de notre voisinage et faire attention à la gestion des feux.

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Jeanis Ramon

Un village à vivre

Un bouquet de couleurs

Place Victor Jat, secteur de la mairie et de l'ancienne bascule, groupe scolaire, RN 532... le fleurissement participe à la qualité du cadre de vie de notre cité. Dans le parc Perrin, après l'implantation d'une aire de jeu, les services techniques ont créé cette année un aménagement végétal qui isole l'espace dédié aux enfants des riverains. La haie est une belle composition paysagère entièrement constituée d'essences rustiques adaptées à cette zone humide (olivier de Bohème, saule nain, aulne...) et non toxiques.

Enfin pour assurer leur mission, les techniciens municipaux ont obtenu le permis EB pour répondre aux exigences de la législation du code de la route qui s'imposent désormais pour la conduite d'un tracteur. Parallèlement au faucardage des bas-côtés entrepris depuis le début du mois de juin, l'arrosage est bien sûr le complément indispensable du fleurissement.



Un cadre de vie amélioré

Après l'hiver, la réfection des chaussées est toujours une nécessité pour maintenir la qualité d'ensemble du réseau routier de la commune. Une enveloppe de près de 20 000 euros lui est consacrée chaque année.

Rue Abbé Cuchet, les travaux ont permis de restaurer la rigole d'écoulement des eaux pluviales. Le revêtement du Chemin Bossu, situé entre la place Victor Jat et le cimetière, a été entièrement refait.

Dans le domaine de l'assainissement, le raccordement au réseau de tous les riverains du quartier des Oves et de la rue du 19 mars a été effectué par les services de la Métro ainsi que le changement des compteurs d'eau. Des fuites d'eau détectées sur le réseau d'alimentation en eau potable ont fait l'objet d'interventions par les techniciens de la Lyonnaise des Eaux qui assurent la maintenance du réseau communal.

Dans le cimetière, deux fontaines permanentes, c'est-à-dire protégées du gel, ont été implantées par la société Iseo qui a aussi aménagé des grilles d'évacuation pour les eaux pluviales. La réorganisation des concessions et le tracé du futur agrandissement du cimetière sont également achevés.

Espace Charles de Gaulle, au gymnase, une dizaine de parois détériorées par les tirs de ballon mais aussi de jets de pierres ont été changées ; elles assurent également un éclairage naturel et une meilleure isolation thermique et phonique de l'équipement. Le contrôle de tous les extincteurs du site a été également effectué. Quatre des huit projecteurs du terrain de foot ont été entièrement rénovés et un pare-ballons a été installé côté gymnase, au-dessus de la cage pour sécuriser le jeu et les joueurs. A l'heure où nous bouclons ce magazine, la détérioration de ce filet supérieur mis en place début mai ainsi que des cages, pour la seconde fois, est déjà à déplorer !



Visite de Vercors Restauration



Suite à l'élection d'un conseil d'enfants au groupe scolaire de Noyarey (initiative de l'équipe enseignante), un courrier a été envoyé en Mairie.

Le Maire, l'adjoint aux écoles et différents techniciens de la commune ont souhaité rendre une petite visite aux enfants, afin de répondre à leurs questions.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au groupe scolaire primaire, le vendredi 13 mai, de nombreux points ont été abordés : sécurité, hygiène, matériel, cantine. Afin de comprendre leurs inquiétudes concernant le temps de restauration de midi, il a été décidé de les emmener chez Vercors Restauration, le fournisseur des repas de la cantine.

Cette visite a eu lieu ce mardi 7 juin, en présence de M. Mionnet, le directeur de l'école, de Mme Eloire, responsable du personnel de cantine et de Marie-Agnès Suchel, adjointe aux écoles. Le transport, effectué en mini car, les a conduits à Fontaine. La visite des locaux, guidée par Mme Clément la diététicienne, la compréhension de la chaîne, de la réception des marchandises au départ des repas pour la livraison dans les cantines scolaires, ont été une expérience fort enrichissante pour les petits comme pour les grands.

Le tout s'est terminé autour d'un petit goûter offert par Vercors Restauration.



... et repas à la cantine

Dans le même esprit, les élus ont souhaité réunir les représentants des parents d'élèves de primaire et maternelle, pour un repas à la cantine scolaire.

M. Caillot, président des parents d'élèves de primaire, Mmes Estornel et Robert, présidente et trésorière des parents d'élèves de maternelle, ont répondu favorablement à l'invitation de Denis Roux, maire de la commune et de son adjointe aux écoles, ce lundi 30 mai.

Ce petit groupe s'est retrouvé à 11h30 sur le parvis du groupe scolaire primaire. Cette réunion, avec ces acteurs importants de la vie scolaire des enfants, très appréciée de tous, a permis de goûter aux repas proposés à la cantine et d'avoir un aperçu sur l'organisation du temps de midi et l'animation proposée.

Cette rencontre arrosée de jus de tomate au céleri (proposé ce jour-là), accompagné de dés de pommes vertes, en entrée et agrémentée d'une glace vanille cacao, en dessert, a offert la possibilité de faire un point général sur le travail des associations durant cette année scolaire et de lister leurs futurs projets.

L'adjoint aux écoles, Marie-Agnès Suchel.



Du côté des tout-petits !!!

Les communes de Veurey-Voroize et Noyarey ont souhaité, à travers la signature d'un contrat enfance intercommunal, développer une politique cohérente et partagée, sur leurs territoires, en faveur de la petite enfance (de 0 à 6 ans), pour les années à venir. Ce dispositif, mis en place en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble, vise à aider financièrement les communes.

Parties de la construction de la nouvelle structure multi-accueil (Garderie des P'tits bouts), sur la commune de Veurey-Voroize, les deux municipalités ont décidé de procéder à un état des lieux. Cette étude réalisée sur 2003, a dégagé un certain nombre d'atouts mais aussi de faiblesses sur les deux territoires.

Certains axes de travail ont donc été choisis :

- o La maison des P'tits Bouts a augmenté sa capacité d'accueil ; 16 places en 2004, 20 places en 2005. Du personnel supplémentaire a donc été recruté.
- o Les Petits Malins ont travaillé sur un accueil des maternelles, de meilleure qualité, en restauration scolaire.
- o A Noyarey, un renforcement des équipes d'encadrement a permis une réorganisation des services péri-scolaires, matin, midi et soir.
- o Une aide à la formation BAFA est proposée aux jeunes, futurs animateurs de la petite enfance.
- o L'information et la communication des populations concernées par les petits dans cette tranche d'âge, sont prévues au travers d'une plaquette qui sera distribuée en association avec celle du contrat temps libre.
- o Le dernier volet de ce contrat enfance, point souhaité par les élus de Noyarey, va être le travail à entreprendre auprès et avec les assistantes maternelles des deux communes. Une première réunion les a rassemblées, afin de leur expliquer le projet. Une enquête qu'elles auront à compléter, nous permettra de lister leurs difficultés, leurs attentes pour définir, avec elles quelques actions à mettre en œuvre.

Pour le contrat enfance, l'élue référent, Muriel Bernard-Guelle.

Relais associatif

Ce jeudi 2 juin, de nombreux présidents se sont réunis, comme il est de coutume environ une fois par trimestre, pour faire un point avant l'été. L'ordre du jour, assez complet, a été précédé d'une rencontre avec le Cabinet Citi's, prestataire de service choisi par les communes de Noyarey et de Veurey-Voroize pour évaluer le Contrat Temps Libre, après ses trois années d'existence.

Les présents ont pu exprimer leur sentiment en ce qui concerne ce contrat, signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble, en direction de la jeunesse de 6 à 16 ans. Des avis ont été listés par Monsieur Secher, de nombreuses questions ont également été posées.

Cette rencontre, autour des membres de la commission jeunesse-sport-culture-vie associative a permis de faire un certain nombre de rappels en ce qui concerne la sécurité et les obligations du monde associatif, lors des manifestations comme durant l'année.

Ce relais réfléchit déjà à l'élaboration des programmes et des plannings pour la rentrée (sportifs et festifs). Le Forum des associations aura lieu le vendredi 2 septembre 2005 à l'Espace Charles de Gaulle, de 18 heures à 20 heures. Une cérémonie des récompenses au monde associatif se déroulera le Samedi 10 décembre 2005, également à l'Espace Charles de Gaulle.

Un point sur les travaux dans les bâtiments a été fait, avant un bref rappel des manifestations sur la commune durant le mois de juin, par les présidents présents :

- o Du 17 juin au 3 juillet ; tournoi de tennis.
- o Samedi 18 juin ; Fête de la musique concert à l'Eglise, et sur la place Victor Jat.
- o Les 100 ans du Sou des Ecoles, avec une exposition, ouverte au public, au groupe scolaire primaire, et la Fête des écoles.

Rendez-vous a été donné à tous à la rentrée de Septembre. Bon été à tous.

Pour la commission, l'adjoint référent, Marie-Agnès Suchel

Patrimoine



C'est avec grand plaisir que nous avons reçu quatre cartes postales anciennes de la commune, qu'une famille de Gières, les Brunet-Jailly, nous a spontanément léguées. Ces cartes feront désormais partie du fonds de documents et d'archives municipales, que la commune a le devoir d'enrichir pour les générations futures.

Que les personnes qui ont eu ce geste généreux soient chaleureusement remerciées

Petit rappel concernant la location de la salle sous la Mairie et le prêt de tables et de chaises pour les particuliers

Prêt de matériel :

La demande se fait en Mairie, par écrit, 1 mois au moins avant la date de l'évènement, accompagnée d'un chèque de caution :

- 762.25 euros de 6 à 10 plateaux et de 26 à 50 chaises
- 381.12 euros de 1 à 5 plateaux et de 5 à 25 chaises

Une réponse téléphonique est faite par les services de la mairie (dans les jours qui suivent) en fonction du planning des manifestations de la commune et des autres prêts.

- o Réponse positive, un rendez-vous est alors fixé pour le retrait du matériel, le vendredi après-midi (de préférence à 13 h 30) et une restitution du matériel, le lundi matin (de préférence à 8 h 30). Ces conditions sont uniques et ne peuvent supporter de dérogation. Le chèque de caution est rendu, après restitution du matériel propre et en parfait état.
- o Réponse négative, la Mairie restitue le chèque immédiatement par courrier.

Location de la salle sous la Mairie :

Cette salle est la seule de la commune à être louée. Elle a une capacité d'accueil de 70 personnes maximum. Elle est louée en état, avec son matériel (aucune chaise ni table ne seront ajoutées à l'existant). **Il est interdit de faire la cuisine.**

Toute demande doit se faire par écrit, en Mairie, un mois avant la date de la manifestation, accompagnée d'une attestation d'assurance, un chèque de caution de 250 euros et un chèque de location.

La salle doit être restituée en état de propreté, débarrassée d'éventuelles poubelles ou bouteilles vides (un container prévu à cet effet est disponible sur le parking à côté de l'arrêt de bus). Un état des lieux est effectué par les services de la mairie (condition de restitution du chèque de caution).

Tarifs :

- o Pour les particuliers résidants sur la commune, 168 euros
- o Pour les associations et entreprises extérieures à la commune, 250 euros
- o Pour les associations nucérétaines dans le cadre de leur activité, la salle est prêtée gratuitement.
- o Pour les entreprises de la commune, gratuit une fois par année civile, puis application du tarif des particuliers (soit 168 euros).



Echecs

Pour la 3^{ème} année consécutive, notre Club a organisé le jeudi 5 mai 2005 son OPEN RAPIDE d'ECHECS. C'est dans une ambiance conviviale et amicale que s'est déroulé ce tournoi et dont la renommée dépasse maintenant les frontières.

Les adhérents de notre club ont pour la plupart participé à ce tournoi et ont brillamment bravé les joueurs venus de nombreuses régions, Drôme, Ardèche, Savoie, Haute Savoie, Rhône, et même de Suisse.

Plusieurs grands maîtres internationaux étaient présents et de ce fait, le niveau de jeu s'en est trouvé plus élevé et donc plus intéressant pour tous les joueurs.

Cet Open était organisé en un Tournoi Principal et un Tournoi pour les Jeunes de moins de 16 ans. Ceux-ci se sont déroulés en 7 rondes de 2 fois 20 minutes, ce qui a ajouté la rapidité à la difficulté du jeu et les fins de parties ont été très animées.



Les classements ont été les suivants :

Tournoi Principal :

ANDONOV Bogomil (Maître International Bulgare)
MARHOLEV Dimitar (Grand Maître International Bulgare)
COUTTET Jean-Marie (Club d'Echecs de Cluses)
SAFRANSKA Anda (joueuse Létonne)
LAZAREV Vladimir (joueur Russe)

Tournoi Jeunes :

FUHRMANN Valentin (Echiquier Grenoblois)
CARICHON Yoann (Echiquier Grenoblois)
SINGH Anmol (Echiquier Grenoblois)

Premiers Nucerétains :

Tournoi Principal :

Nicolas MARJANOVIC (18^{ème})

Tournoi Jeunes :

Mathias GREBILLE (6^{ème})

Le président remercie toutes les personnes du Club ou extérieures, la Mairie, nos sponsors qui nous ont aidés pour l'organisation et qui nous ont permis de renouveler cette belle journée.

Le Sou des écoles a cent ans!!

C'est dans une chaude ambiance que la 2^{ème} soirée celtique s'est déroulée sans fausse note dans la cour de l'école primaire. Petits et grands ont pu de nouveau goûter aux joies des danses proposées par le groupe les TINKERS.

Nous remercions vivement les personnes qui ont participé car leur soutien a été précieux pour le financement des sorties des classes de l'école primaire.

Deux mois auparavant, Monsieur et Madame CARNAVAL avaient eu les honneurs de la rue le samedi 12 mars 2005 lors du traditionnel défilé.

Ils étaient accompagnés de nombreux enfants maquillés par les animatrices de l'association SCARABOUM, d'une fanfare jazz New Orleans et cette année exceptionnellement du «Cochon du centenaire du Sou» mascotte de l'association pour cette année 2005.

2005 année du centenaire, cette célébration a eu lieu le **vendredi 24 juin 2005 à l'école primaire**. Une belle fête, un beau souvenir pour tous.

Randonnées Pédestres

Séjour dans le Jura.



Les randonneurs de Noyarey étaient dans le Jura les 10, 11, 12 Mars à Prémanon près des Rousses. La découverte du relief jurassien et de ses belles forêts s'est effectuée à skis de fond et raquettes à neige.

Vendredi 11, une dégustation de vins du Jura nous a été proposée, puis nous avons découvert la tartiflette au Morbier !

Samedi nous avons visité un musée de pierres précieuses à Mijoux et admiré leur taille qui est une tradition des longs mois d'hiver dans le Jura.

Un week-end réussi !



Association des parents d'élèves de l'école primaire

La grosse affaire de l'année a été le financement de l'enseignement musical. Plus de 130 heures ont été offertes à cet enseignement (1H par semaine pour chaque classe sur 26 semaines) qui ont nécessité l'embauche par notre association d'une musicienne, musicologue (Anne Varin), spécialiste de chant choral. Nos enfants ont ainsi découvert que chanter ne se limite pas à faire lalala, lalala... mais est une activité exigeante tant physique que musicale qui demande beaucoup de concentration et de contrôle de soi, pour libérer sa voix et parvenir à un résultat dont ils ne se seraient pas cru capables.

Les Nucérétiens ont été invités à apprécier à l'occasion de la Fête de la Musique (à l'invitation de Comité des fêtes), de la fête de l'école et, enfin, de la fête du village en septembre. La réalisation de ce projet n'aurait pas été possible sans une collaboration étroite avec le Sou des Ecoles. Les "Moules-Frites", qui ont vu bien peu de parents d'élèves, et le Loto de Pâques qui a eu, lui, un net succès, n'ont pas suffi à équilibrer le budget. Un apport de 1000 euros sur nos réserves de trésorerie a été nécessaire. Pour continuer avec la même intensité l'année prochaine, nous devrions organiser davantage d'animations mais trop

peu de parents s'y impliquent pour que cela soit envisageable. Compte tenu de l'intérêt des enfants pour cette activité, nous n'arrêterons pas l'année prochaine, mais nous réduirons le volume offert. En compensation, nous proposons de créer, hors temps scolaire, financée par les parents intéressés (et dont les enfants le sont également) une chorale scolaire qui serait proposée à l'heure de l'étude, une heure par semaine, dans la salle audiovisuelle. Une enquête sera faite pour voir si un assez grand nombre de familles sont intéressées. Pour le bureau de l'association, le président

Ph. Caillot

Association des parents d'élèves de maternelle "Les P'tits Nuces"

Nous sommes en milieu d'année et les enfants ont déjà réalisé un certain nombre d'activités : participation au lâcher de ballons, à la descente aux flambeaux avec leur lampion réalisé au sein de l'école, spectacle des Trois Chardons "Eloi et le chamois", activité chorale avec Fabrice Jeanne qui reste dans la mémoire des enfants. En février pour Monsieur Carnaval, les enfants ont décoré le loup de "Eloi et le chamois".

A cette occasion, l'association "Les P'tits Nuces" s'est associée au Sou des écoles et l'Association des parents d'élèves de Primaire pour financer le goûter des enfants. La mairie a participé à cette animation en offrant les bonbons. Pour le Marché des Saveurs, l'association a reconduit la vente de délicieux biscuits préparés par les parents. Pour la fête des mères, les torchons de cuisine ont été à l'honneur. N'hésitez pas

à renouveler vos stocks de torchons, c'est toujours un émerveillement d'admirer les œuvres de vos petits bouts. Une sortie à la Casemate pour les grands et les moyens s'est déroulée le mardi 17 mai. Enfin, l'association travaille avec la mairie et l'école sur les plans de la nouvelle école maternelle et sur la sécurité de la RN532. Nous abordons ces points lors de nos réunions.

Le bureau

Volley

Et voilà ! La saison se termine pour notre club. Les équipes se sont bien battues cette année : l'équipe inscrite en FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) termine première de son championnat et l'équipe inscrite en UFOLEP devrait être deuxième ou troisième de son championnat.

Notre tournoi nocturne (le 16

avril dernier) s'est encore une fois bien déroulé malgré un manque de participants. On espère mieux l'année prochaine.

Nous tenons à remercier l'hypermarché Champion de Sassenage qui nous a beaucoup soutenu durant cette période et bien entendu la Mairie de Noyarey qui nous permet de continuer notre sport.



Nous finissons donc l'année avec notre assemblée générale qui s'est déroulée le 5 juin, suivi de notre rituel « barbecue ».

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes vacances et nous vous donnons rendez-vous au forum des associations en Septembre !

Vaïa Quincieu

Noyarey Football Club



Après trois saisons passées en 2^{ème} division, les seniors entraînés par G. Perrin et S. Reynouard retrouveront la division supérieure la saison prochaine. C'est un parcours sans faute qui leur permet de terminer premier de leur poule. Une défaite, 3 matchs nuls, 18 victoires, 76 buts marqués contre 16 encaissés, meilleure défense de la poule. Un bilan élogieux, mais une bagarre féroce jusqu'au dernier match, car Nivolas était à 1 point donc aucun faux pas n'était possible pour décrocher le fanion. Bravo à tous pour cette excellente saison.

Saison en demi teinte pour les 18 ans qui par manque d'effectif ne terminent pas la saison. Le manque d'effectif de l'équipe seniors a obligé Cedric, l'entraîneur, à se

séparer de certains éléments qui ont saisi leur chance en s'imposant avec les seniors.

Les 15 ans malgré un nombre de joueurs limité à 14 ont réussi à faire tous leurs matchs. Félicitations à José d'avoir maintenu ce groupe pour cette saison qui s'annonçait difficile.

Pas de catégorie 13 ans et benjamins cette saison, carence que le club devra combler dans les saisons à venir.

Les poussins entraînés à Veurey par T. Martinez ont réalisé de jolis progrès, la majeure partie des joueurs changeront de catégorie la saison prochaine, ce qui devrait permettre de créer une équipe en benjamin.

Les débutants ont participé à tous les plateaux. La forte présence des parents le samedi a permis au coach Thibaut de créer une super ambiance, Pascal Roux avec leur aide a organisé 2 plateaux à Noyarey.

Détente et bonne humeur pour les vétérans de R Clerc qui ont fortement apprécié l'ambiance de leur poule avec les équipes de Vourey, La Riviere, Tullins, Voreppe, Thalles.

La saison s'est terminée le 19/06 avec un grand barbecue où tous les joueurs, parents et amis étaient invités.

Rendez vous le 2 septembre pour le forum des associations et la reprise des championnats.

Gymnastique Volontaire

Les beaux jours sont de retour et la saison de gymnastique s'achève déjà. Bravo, cette année tout le monde a été assidu et semble dans l'ensemble satisfait des cours d'après les résultats du sondage distribué auprès des adultes ce printemps. Nos professeurs essayeront au maximum de prendre en compte les diverses remarques afin de con-

tenter encore plus de monde à la rentrée.

Pour cette nouvelle rentrée 2005 2006, nous vous attendrons très nombreuses et nombreux au Forum des Associations qui aura lieu le Vendredi 2 Septembre de 18h00 à 20h00 à l'Espace Charles de Gaulle. Merci d'avance à toutes celles et à tous ceux qui viendront ce jour-là, même si ce n'est que pour une simple réins-

cription, cela permet de gagner beaucoup de temps lors des premiers cours.

En vous attendant pour cette formalité, profitez au mieux des vacances et de cette « coupure », pour varier les plaisirs, piscine, balade, farniente ; car parfois aussi cela fait du bien.

Bon été à toutes et à tous.

Agnès Boulangeat

Naisances

Kimmy Axiane GIRAUD
22 mars 2005

Charlotte Maxence Adriana CAMPILLO
17 avril 2005

Oksana Miléna Annabelle SIMON-BRUN
19 avril 2005

Rémi Romain DIDIER
25 avril 2005

Emilie Marie Nicole VERDIER
22 mai 2005

Mariage

Sabrina Aline MANIFICAT
et Stéphane Franck CHEMELLO
Le 7 mai 2005

Transcription de Dées

François Gustave PERRET
Le 24 mars 2005

Permis de construire

MATTIA Franck
Chemin de Pra Paris
N° 038 281 02F 1010-1
Modification de la hauteur de la construction
Déposé le 06/04/2005
En cours d'instruction

TOUZAC Jean-Paul
Lotissement Les Oves
N° 038 281 05F 1008
Construction d'un abri bois +
clôture en panneaux bois
Déposé le 14/04/2005
En cours d'instruction

CORNU Philippe
27 Les Cottages
N° 038 281 05F 1009
Extension d'une maison existante
Déposé le 19/04/2005
En cours d'instruction

CHEYNIS Didier
Chemin du Moulin
N° 038 281 05F 1010
Création d'un garage cellier
Modification de l'ancien garage
en chambre
Déposé le 20/04/2005
En cours d'instruction

JACQUIN Daniel
Rue Abbé Cuchet
N° 038 281 05F 1011
Aménagement d'un bâtiment existant
Déposé le 21/04/2005
En cours d'instruction

CHAPELLE Bernard
Chemin du Diday
N° 038 281 05F 1012
Fermeture d'une terrasse existante
pour création d'une véranda
Déposé le 20/05/2005
En cours d'instruction

LENTINI André
Les Veillères
N° 038 281 05F 1013
Extension d'une maison existante
Déposé le 16/05/2005
En cours d'instruction

MAIRIE DE NOYAREY
Route de la Vanne
N° 038 281 05F 1014
Construction d'une école maternelle
Déposé le 30/05/2005
En cours d'instruction

Déclaration de travaux

SCI DES NORMES
Route de Valence
N° 038 281 05F 9007
Création d'ouvertures en façade
Déposé le 22/03/2005
Accordé le 02/05/2005

BEVILACQUA Hervé
600 Avenue Saint Jean
N° 038 281 05F 9008
Création de 2 ouvertures
Déposé le 01/04/2005
Accordé le 19/05/2005

FRENE Eric
Les Oves
N° 038 281 05F 9009
Remplacement de la clôture
et déplacement du portail
Déposé le 08/04/2005
Accordé le 02/05/2005

QUERCIA Eddy / JANIN Nelly
Les Oves
N° 038 281 05F 9010
Pose de 2 vélux
Déposé le 12/04/2005
Accordé le 02/05/2005

BROCHAND Max
Lotissement Les Roses
N° 038 281 05F 9011
Construction d'une piscine
Déposé le 1/04/2005
Accordé le 02/05/2005

FAVRO Didier
884, Chemin des Communaux
N° 038 281 05F 9012
Réfection du toit du garage +
Pose de 2 vélux
Pose d'un abri de jardin
Déposé le 19/04/2005
Accordé le 12/05/2005

BASSET Jean-Luc
EZY
N° 038 281 05F 9013
Installation d'un panneau solaire
thermique
Déposé le 20/04/2005
Accordé le 02/05/2005

ESCOFFIER Pascale
18 Domaine du Manoir
N° 038 281 05F 9014
Remplacement d'un cabanon de jardin,
habillage bois, couverture tuile
Déposé le 20/04/2005
Accordé le 03/05/2005

JAUSSENT Damien
596, Chemin du Moulin
N° 038 281 05F 9015
Création de 5 vélux
Déposé le 21/04/2005
Accordé le 12/05/2005

CLAVEL Olivier
19 Lotissement Les Vignes
N° 038 281 05F 9016
Pose d'un garage bois, couverture tuile
Déposé le 21/04/2005
Accordé le 02/05/2005

CORRENOZ Jean-Claude
Les Oves
N° 038 281 05F 9017
Création d'une murette de 0.40
+ grillage et pose de 2 portails fer forgé
Déposé le 27/04/2005
Accordé le 02/05/2005

CHARDONNET Claude
Lotissement Les Prés
N° 038 281 05F 9018
Abri bateau, Déposé le 27/04/2005
Accordé le 02/05/2005

JUAN Albert
Lotissement Les Prés
N° 038 281 05F 9019
Création d'un abri bois ouvert et ouverture
d'une porte d'entrée
Déposé le 04/05/2005
En cours d'instruction

ESCALLON Ghislaine / RICHEZ Maurice
15, Lotissement Les Vignes
N° 038 281 05F 9020
Création de 2 ouvertures en sous sol
Déposé le 12/05/2005
En cours d'instruction

VIGLIANCO Jean-Pierre
225, Chemin des Noyers
N° 038 281 05F 9021
Construction d'un garage à vélo de 16 m²
Déposé le 18/05/2005
En cours d'instruction

BONNET Aristide
EZY
N° 038 281 05F 9022
Implantation d'une clôture
Déposé le 04/05/2005
En cours d'instruction

Attribution de marché

Marché de travaux :
Renforcement du réseau d'eau potable
de Pra Paris
Entreprise SOGEA
Montant du marché : 134 706,50 € H.T.

Marché de travaux :
remplacement d'une conduite
sur le réseau d'eau potable EZY
Entreprise : SPIE
Montant du marché : 54 291,50 € H.T.

Marché de travaux :
maîtrise d'œuvre pour la construction
de l'école maternelle
Architecte : ARCANE
Montant du marché : 131 250 € H.T.

Marché de travaux :
conduite d'opération pour le projet
de construction de la salle polyvalente
Bureau d'études : ICADE G3A
Montant du marché : 66 000 € H.T.

Marché de travaux :
maîtrise d'œuvre pour la construction
de la salle polyvalente
Architecte : ATELIER F4
Montant du marché : 188 696 € H.T.

AGENDA

Juillet

13 Feu d'artifice et bal, espace Charles de Gaulle
organisé par le comité des fêtes.

14 Concours des sociétaires organisé par Noyarey Pétanque Loisirs.
Autres concours de sociétaires : le 22 juillet, les 5 et 19 août,
les 2 et 16 septembre, le 1er octobre.

Septembre

02 Forum des associations, espace Charles de Gaulle,
de 18 à 20 heures.

16 Vernissage des Automnales organisé par l'atelier des Parparots,
à l'école du village.

17 Les Automnales, exposition de l'atelier des Parparots ; Journée
du patrimoine, Fête du village organisée par le comité des fêtes.

Octobre

16 3^{ème} Eurocupier.

Novembre

17 Soirée Beaujolais
organisée par la Gymnastique volontaire de Noyarey.

18 Soirée jeux, salle sous la mairie organisée par le club de volley.

19-20 Salon des vins.

26 Loto du Sou des écoles.

Décembre

2-3 Téléthon.

18 Marché de Noël place Victor Jat.

31 Réveillon de la Saint Sylvestre à l'espace Charles de Gaulle
organisé par le Football club de Noyarey.

images d'actualité

2a avril



Floréart 2005 : parterre fleuri

29 mai



Montée d'Ezy : "prêt...partez !"

11-12 juin



Merone : en toute amitié

18 juin



Inauguration du chemin de la Touvière

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE INTER-COMMUNALE DE SASSENAGE-NOYAREY

De mai à octobre :

lundi, mercredi et vendredi
de 14 h 30 à 19 h 00

Mardi, jeudi et samedi
de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 19 h 00.

De novembre à avril :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14 h 30 à 18 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 18 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 19 h 00.

FEUX VEGETAUX OU BROUSSAILLES

L'arrêté N°2000/084 autorise les feux de végétaux et/ou broussailles allumés par des particuliers dans leur propriété de la manière suivante :

LES LUNDIS ET SAMEDIS DE 8 H 00 A 17 H 00

PERMANENCES JURIDIQUES

Elles ont lieu à la Mairie de Noyarey.
Pour tous renseignements et rendez-vous,
contactez la Mairie au 04 76 53 82 01

PERMANENCES ARCHITECTE CONSEIL

Mme Valérie CARNEL
sur rendez-vous en mairie.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au mercredi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le jeudi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 19 h.

Le vendredi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30.

SECURITE - URGENCES

Mairie : 04 76 53 82 01
Mairie Astreinte : 04 76 53 92 59
Police Municipale : 06 08 54 59 93
Gendarmerie de
Sassenage : 04 76 27 42 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre ANTI POISON : 04 72 11 69 11
Lyonnaise des Eaux : 0 810 479 479
Dépannage Gaz : 04 76 49 50 51
Electricité : 08 10 33 33 38

SERVICE PUBLIC

Salle polyvalente : 04 76 53 94 14
Assistante sociale : 04 76 53 94 23
Ecole maternelle : 04 76 53 93 82
Ecole primaire : 04 76 53 95 71
Cantine : 04 76 53 87 10
C.C.A.S. : 04 76 53 82 01
Bibliothèque : 04 76 53 91 17
Poste : 04 76 53 95 40

CORRESPONDANT DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

M. Claude MISO 06 88 84 38 46

SANTE

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36
Pharmacie : 04 76 53 91 15
Médecin
Dr GALLIEN 04 76 53 91 77
Kinésithérapeute
Mme MICHAL 04 76 53 94 26
Infirmières
Mme FAURE : 04 76 53 81 26
Ambulance Belledonne 04 76 53 52 07
S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22
S.O.S. Familial : 04 76 87 60 93

ressources